## RIORGES

# Une animation crêpe itinérante dans les écoles de la commune



Avec le gyrocrêpe, 382 écoliers vont fêter la Chandeleur à la cantine.

Toute la semaine, une animation crêpe est organisée dans les quatre groupes scolaires de la ville. À l'heure du déjeuner à la cantine, le prestataire Newrest-Coralys met de nouveau à disposition son gyrocrêpe, une machine permettant de réaliser des crêpes sur place, pour les papilles des petits gourmands. Chacun son tour, 382 enfants inscrits savourent ainsi la Chandeleur à l'école (105 aux Sables, 97 au Pontet, 64 au Bourg et 116 à Beaucueil).

## **VILLEREST LOISIRS**

# Le bateau promenade s'offre un lifting



■ Christophe Jouannic a utilisé 15 kg de peintures écologique pour remettre en état son bateau. Photo Frédéric BILLET

Moins d'un mois après sa sortie de l'eau, le bateau promenade Villerest-Un est sur le point de retrouver l'eau douce.

Mardi, sur une bâche recouvrant le sol pour capturer les écailles de l'ancienne peinture, son propriétaire Christophe Jouannic donnait les derniers coups de pinceaux à la partie immergée de la coque du navire avant une remise à l'eau prévue en théorie pour jeudi matin.

Environ 15 kg de peinture écologique anti-algues auront été nécessaires pour lui redonner une nouvelle jeunesse.

Destinées à empêcher l'électro-

lyse de la coque (due à la présence d'une forme d'électricité dans l'eau), les anodes en plomb ont été remplacées par des modèles plus respectueux de l'environnement en zinc et magnésium, tandis que les hélices ont aussi été remises en état.

Enfin, le navire dispose d'un nouveau système de lutte contre les incendies en adoptant une nouvelle pompe utilisant l'eau de la Loire, et capable d'aspirer de l'eau qui rentrerait dans les quatre compartiments de la coque si un jour le bateau venait à prendre l'eau en cours de promenade.

#### MABLY

# La Boule dynamic a organisé son concours de la Saint-Valentin



Les gagnants du concours de la Saint-Valentin récompensés par le président, Michel Saunier (au centre). Sylvie ODIN JONNARD

Dimanche, la Boule dynamic FSGT a organisé son traditionnel concours de la Saint-Valentin en doublettes mixtes. Malgré la météo capricieuse, 24 équipes étaient engagées dans une bonne ambiance au boulodrome Pierre-Souchon. Après des parties qui se sont déroulées tout au long de la journée, la victoire est revenue à l'équipe composée de Patrick et Karine Roche du club de Commelle-Vernay opposée à l'équipe Kaladjan Chantal associé à Dominique Chabuet.

PRATIQUE Le 31 mars aura lieu au boulodrome, le concours André-Saunier, 32 quadrettes, 3° et 4° divisions, réservé exclusivement aux licenciés FSGT et Ufolep. Pour tous renseignements et inscriptions : Alain Dauvergne au 06.73.41.89.79.

## **POUILLY-LES-NONAINS**

Le comité des fêtes distingue les associations qui ont participé au Téléthon



Les représentants des associations pouillerottes ont reçu un diplôme. Photo Jeanine FOURNIER

Lundi, la réunion organisée par Marie-Pierre Fayolle, présidente du comité des fêtes, a rassemblé une vingtaine de participants. La responsable a rappelé les manifestations qui contribuent au dynamisme de la commune. Parmi celles-ci le Pouillython auquel participent Loisirs et création's, Gym danse, le Čercle artistique Indigo, AEP Saint-Martin, l'amicale boules, le Sou des écoles, l'amicale du personnel, Amitiés loisirs, l'ASPN horizon Pouilly et le Club country. Lundi, la présidente a remis à leurs représentants le diplôme de l'AFM Téléthon pour leur participation et leur engagement. Afin de renforcer le bureau constitué d'Annie Pillie, secrétaire, et Michel Delorme, trésorier, Adeline Moiroud a été désignée en qualité de vice-présidente. PRATIQUE Le comité des fêtes organise son vide-greniers, le 14 avril.

## **VILLEREST**

Tél. 04.77.66.88.37.

# Le bourg médiéval s'éclaire aux nouvelles technologies

Commencé il y a une semaine, le remplacement d'une quarantaine d'anciens éclairages s'est achevé mardi après-midi. Grâce à une nacelle, les techniciens de l'entreprise Cegelec ont installé de nouveaux luminaires à leds d'une puissance moyenne de 78 watts.

Les anciens éclairages partiront à la déchèterie.

Photo Frédéric BILLET



42A - 1 www.leprogres.fr